N° de référence : CPP

Comment mettre les collaborateurs au cœur de la prévention des risques psychosociaux au travail ?

Vous êtes employeur, membre de la ligne hiérarchique, collaborateur RH, conseiller en prévention interne, responsable bien-être, ... et vous concerné par une démarche de prévention des RPS au sein de votre organisation, cette formation a été créée pour vous!

Mes collaborateurs au cœur de la démarche de prévention : de l'intégration d'un nouveau collaborateur à la préparation et l'accueil d'un collaborateur de retour au travail après une absence de longue durée

Objectifs

A l'issue de cette formation, les participants pourront

- Expliquer et comprendre le lien entre prévention des RPS et :
- accueil et intégration des nouveaux collaborateurs
- préparation du retour d'un collaborateur après une absence de longue durée
- Mettre en œuvre une procédure pour accueillir et intégrer les nouveaux collaborateurs dans leur organisation tout en contribuant à la prévention des RPS
- Clarifier ce qu'il y à faire quand j'ai un collaborateur dont l'absence se prolonge dans mon équipe
- Mettre en œuvre une procédure pour préparer et accueillir un collaborateur reprenant le travail après une absence de longue durée

Contenu

- Quels liens entre prévention des RPS et (ré)intégration de mes collaborateurs
- Comment accueillir et intégrer un nouveau collaborateur?
- Que mettre en place pour gérer une absence qui se prolonge dans mon équipe ?







N° de référence : CPP

- Comment préparer le retour au travail d'un collaborateur après une absence de longue durée ?
- Quels acteurs impliqués ?
- Qui fait quoi et quand?
- Comment communiquer avec les différentes parties impliquées ?

Méthodologie

Transmission de contenus avec des moments d'échange, de partage et de co-construction autour des situations des différents participants de manière à ce que chaque organisation représentée puisse s'approprier des pistes et d'approches en matière d'analyse des RPS.

Public

Responsable bien-être et managers. Toute personne amenée à élaborer ou à contribuer à l'élaboration/la mise en œuvre de la politique de prévention en matière de bien-être au travail

